



Peut-on me refuser le retrait de mon pseudo ?

Par Krinou

Bonjour,

Je viens de me désinscrire d'un forum, hors, le webmaster refuse de supprimer mon pseudo.
En a t-il le droit ?

Merci de votre aide.

Krinou

Par jury34

Bonjour,

Votre compte n'est pas supprimé?

Cordialement

Par Krinou

Bonjour,

Le webmaster a seulement désactivé mon compte.
Je ne peux plus accéder à mon compte, mais le webmaster possède encore toutes mes informations personnelles.

Cordialement

Par jury34

Ce n'est pas visible du public alors...

Une dispute avec le webmaster simplement?

Quel est le souci?

Cordialement

Par Krinou

Le souci est que mon pseudo est toujours visible.
Si mon compte avait été supprimé et non désactivé, mon pseudo aurait été remplacé par le terme "invité", ce qui n'est pas le cas.
Je suis partie suite à une insinuation de la modératrice me présentant comme une personne raciste.
Quoi qu'il en soit, si on peut créer un compte, on doit pouvoir aussi le supprimer.

Cordialement

Par jury34

Il faut voir les conditions du site.

Il doit y avoir une partie sur le retrait/la suppression de compte.

Si la modératrice a tenu des propos diffamatoires à votre égard, vous pouvez envoyer un recommandé ou un mail (si vous parvenez à trouver une adresse) afin de demander la régularisation de la situation. A défaut d'une réaction de leur part, expliquez leur que vous seriez contraint de saisir les institutions judiciaires.

Bien cordialement

Par Krinou

Il n'y a rien de précisé concernant le retrait ou la suppression d'un compte si ce n'est l'interdiction de créer un double-compte.

Je vous mets le lien de la charte du forum : <http://www.forum-metaphysique.com/t4185-charte-du-forum>

Concernant la modératrice, comme je vous le précisais, il s'agissait d'insinuations et non d'une injure directe, donc, très difficile à prouver.

Cordialement

Par jury34

Forcément, les modérateurs ont un peu tous les pouvoirs...

S'ils ne vous dénigrent pas, vous n'avez aucun recours (juridiquement j'entends).

De toute façon, ce n'est qu'un pseudo, personne ne sait qui vous êtes et vous en avez pris un nouveau.

Donc finalement...

Cordialement

Par Krinou

Justement non, j'utilise toujours le même pseudo partout où je m'inscris, par commodité et parce que je l'aime bien. C'est pourquoi je tenais absolument à ce que celui-ci soit supprimé au profit de "invité".

Cordialement

Par jury34

Je comprends votre désarroi. Mais là...

Essayez peut être de vous expliquer avec les modérateurs. Il y aura peut être moyen de les sensibiliser.

Bien à vous

Par Krinou

Je doute que je parvienne à les raisonner.

La raison invoquée pour justifier le refus de la suppression de mon pseudo est que cela nuirait à la bonne compréhension des messages, ce qui me semble un peu tiré par les cheveux...

Quoi qu'il en soit, je vous remercie d'avoir pris le temps de m'aider.

Bien à vous

Par jury34

Bonne chance dans vos démarches.

Cordialement

Par Krinou

Je vous remercie.

Bien à vous.